

Villeurbanne, le 20 Septembre 2017

Service Ressources Humaines  
Affaire suivie par Nathalie MANIN  
[nathalie.manin@cnrs.fr](mailto:nathalie.manin@cnrs.fr)



Délégation  
Rhône Auvergne

[www.dr7.cnrs.fr](http://www.dr7.cnrs.fr)

2 avenue Albert Einstein  
BP 61335  
69609 Villeurbanne cedex  
T 04 72 44 56 00  
F 04 72 44 56 73

## Note à l'attention de Mesdames et Messieurs les directeurs d'unité

### **Objet : Ouverture de la campagne 2018 d'accueil des enseignants-chercheurs en délégation au CNRS**

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Je vous informe que le CNRS a ouvert la campagne 2018 d'accueil en délégation d'enseignants-chercheurs.

A l'image de la campagne précédente, le CNRS souhaite utiliser ce dispositif pour conforter la politique de site. Ainsi, il privilégiera les demandes de délégations permettant de renforcer un secteur de recherche au cœur de la stratégie scientifique qu'il partage avec les établissements locaux.

Le CNRS, en lien avec le MESRI, poursuit la dématérialisation de la campagne. Ainsi, cette année, les enseignants-chercheurs candidats constituent un dossier en ligne, dans le module SIRAH, accessible par leur **portail GALAXIE**.

La saisie des dossiers de candidature par les enseignants-chercheurs sera possible entre le **19 septembre 2017 et le 17 octobre 2017 à 16 heures** (heure de Paris).

Chaque dossier devra être complété par l'avis du directeur de l'unité de rattachement de l'enseignant-chercheur candidat et, en cas de mobilité, du directeur de l'unité d'accueil. Cet avis sera numérisé et intégré au dossier PDF que l'enseignant-chercheur déposera sur GALAXIE.

Les dossiers que l'établissement souhaite présenter seront ensuite transmis au CNRS entre le 7 novembre et le 15 décembre 2017.

La décision arrêtant la liste des enseignants-chercheurs retenus sera établie début mai 2018.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice/Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.



Frédéric FAURE  
Délégué Régional Rhône Auvergne